

Location Meublée Professionnelle & Non Professionnelle

Libérez-vous
des contraintes
administratives,
comptables et fiscales.



Nos convictions pour une mission réussie

La location meublée professionnelle ou non professionnelle (LMP, LMNP) est une opportunité d'investissement à condition d'adopter la bonne stratégie. Quel que soit votre projet, les experts PKF Arsilon vous accompagnent au quotidien dans vos démarches fiscales comptables, sociales et juridiques. Nous vous aidons à choisir la bonne structure ainsi que le régime adapté à votre activité.

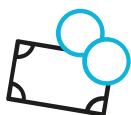
Les avantages de notre accompagnement :



Une équipe de juristes-fiscalistes pour vous conseiller dans la structuration de votre investissement.



Une équipe dédiée à la gestion comptable et fiscale courante de votre activité de location meublée.



La prise en charge des modalités administratives liées à la création de votre société la première année.



Nos honoraires sont déductibles de vos revenus de location meublée



Quel impact sur l'imposition des loyers selon le choix entre le Régime Micro-BIC et Réel ?

Exemple pour 1000 euros de loyer :

MICRO-BIC

Vos loyers	10 000 €
Abattement forfaitaire 50%	- 5 000 €
Revenu imposable	5 000 €

Votre Tranche Marginale d'imposition :

	14 %	30 %	45 %
Montant de l'impôt	500 €	1500 €	2 250 €
CSG /CRSD (17.2%)*	860 €	860 €	860 €
Total à payer	1 560 €	2 360 €	3 110 €

RÉEL

Vos loyers	10 000 €
Charges réelles (1)	- 4 000 €
Amortissements (2)	- 8 500 €
Résultat comptable	- 2 500 €
Amortissements reportables (3)	2 500 €
Résultat fiscale imposable	0 €
Impositions	0 €

Gain d'impôt entre 1 560 € et 3 110 €/an

* À compter du 1er janvier 2018

(1) Selon détail Agences Immobilières + Honoraires comptables et centre de gestion agréée (CGA)

(2) Évaluation à titre indicatif

(3) Imputables sur les bénéfices futurs

A propos de PKF Arsilon

PKF Arsilon accompagne les organisations, les dirigeants et les entrepreneurs dans le pilotage de toutes les étapes de leur structuration, leur développement et leur transformation.

Nos spécialistes, répartis sur l'ensemble du territoire français, conseillent les dirigeants pour les aider à faire face aux grands enjeux de leur activité : la gestion de la performance, des risques, la stratégie patrimoniale, l'expertise comptable, le commissariat aux comptes et les enjeux de la paie & gestion sociale.



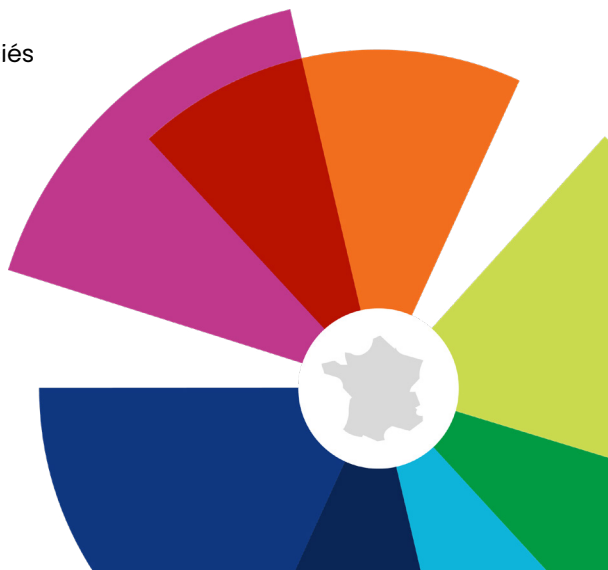
+ 930 personnes & + 70 associés



93 millions d'€ de CA



30 bureaux en France



Contactez-nous

Nous adaptons notre offre à chaque typologie d'entreprise. Contactez l'un de nos conseillers près de chez vous pour obtenir une tarification personnalisée :

www.pkf-arsilon.com/nous-contacter

www.pkf-arsilon.com

